

Procès-VerbalCommission Régionale Sportive Seniors

REUNION DU MERCREDI 08 OCTOBRE 2025

(par voie électronique)

Président de la Commission : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Jean-François CLEMENT, Roland LOUBEYRE, Bernard VELLUT

INFORMATIONS

* TRANSMISSION DE LA F.M.I.

Pour toutes les rencontres, l'utilisation de la F.M.I. est obligatoire. A titre exceptionnel et en cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution disponible sur FOOTCLUBS.

Le délai de la transmission de la F.M.I. est fixé au plus tard le dimanche à 20h00 ou dans un délai de 24 heures pour les matchs en semaine.

Le non-envoi ou l'envoi hors-délai de la feuille de match entraine l'application d'une amende pour le club recevant fixée pour cette saison à **75 Euros**.

* PORT D'UN BRASSARD PAR LES EDUCATEURS (Rappel)

Sur proposition de la Commission Régionale du Statut des Educateurs en Entraineurs de Football (CRSEEF) et dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, l'obligation du port d'un brassard par les éducateurs des équipes est reconduite pour cette saison.

A l'occasion d'un match régional (Senior, Jeune, Féminin, Futsal), chaque éducateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc.

Ces brassards sont à prévoir par le club pour ses équipes concernées.

PERIODES AUTORISEES POUR CHANGEMENT D'HORAIRE

3 périodes régissent les changements d'horaire :

Période VERTE:

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés

Période ORANGE

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé**.

Période ROUGE:

Cette période dite **D'EXCEPTION** se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : *modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions.*

ATTENTION:

- En cas de non-respect de cette procédure, les Clubs auront match perdu par pénalité avec application des règles équivalentes au forfait.
- Les changements de terrain au sein d'un Club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge, si le terrain choisi figure sous le numéro du Club recevant. Le Club recevant aura l'obligation de prévenir la Ligue, par mail et par téléphone, les officiels et l'adversaire, au moins trois heures avant le match (quel que soit le revêtement).

RAPPEL DES TYPES D'HORAIRES

Il existe 3 types d'horaire (cf. : article 31 des R.G. de la Ligue).

A / L'horaire légal

C'est l'horaire qui est automatiquement entré dans la base informatique et que si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

A savoir:

- Samedi 18h00 en R1
- Dimanche 15h00 en R2 et R3

B / L'horaire autorisé

C'est l'horaire qui nécessite un courrier du Club recevant modifiant son horaire légal.

L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le Club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres,

Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord de l'autre club ni de celui de la Ligue

Plages horaire autorisées :

- Dimanche 14h30 ou 15h00 en R1
- Dimanche 14h30 en R2 et R3
- Dimanche entre 12h30 et 13h00 (uniquement en lever de rideau). La R1 pourra également jouer en lever de rideau à cet horaire mais uniquement avant une rencontre d'un championnat national.
- Samedi entre 19h00 et 20h00 (uniquement si éclairage minimum E6) par pas de 30 minutes en R2 et R3
- Samedi entre 18h00 et 20h00 (uniquement si éclairage minimum E5) par pas de 30 minutes en R1
- En R2 et R3 : samedi entre 17h00 et 19h00 par pas de 30 minutes, si la distance kilométrique entre les deux clubs est inférieure à 100 km et si éclairage E6 minimum.

C / L'horaire négocié

C'est l'horaire qui a été convenu par deux clubs par écrit ou par accord sur FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission Régionale des Compétitions pour accord définitif.

D / NOTA -

Dans le cas d'une distance supérieure à 200 kms entre deux équipes, le club qui se déplace pourra refuser un horaire autorisé. Dans ces conditions, l'horaire légal sera appliqué.

REPORT DE MATCHS

Bilan établi à ce jour des matchs de championnat reportés qui seront reprogrammés à une date ultérieure par la Commission Régionale Sportive Seniors :

REGIONAL 2 - Poule A

Match n° 20292.1: U.S. MOZAC / F.C. PAYS DE RANCE (remis du 21 septembre 2025).

REGIONAL 2 – Poule B

Match n° 20400.1: Ac. S. MOULINS FOOT / MOULINS YZEURE FOOT 03 AUVERGNE (2) (remis du 21 septembre 2025).

COURRIER DES CLUBS (changement d'horaire)

La Commission Régionale Sportive Seniors entérine les changements d'horaire ci-après sollicités à ce jour par les Clubs pour le <u>WEEK-END du 18-19 OCTOBRE 2025.</u>

REGIONAL 1 – Poule A:

* AURILLAC F.C. (580563)

Le match n° 20073.1 : AURILLAC F.C. / F.C. RIOM se déroulera le dimanche 19 octobre 2025 à 15h00 au Stade de Baradel à **AURILLAC**.

* U.S. BLAVOZY (518169)

Le match n° 20072.1 : U.S. BLAVOZY / CLERMONT FOOT 63 (2) se déroulera le dimanche 19 octobre 2025 à 15h00 au Stade de Panassac à **BLAVOZY**.

* U.S. MONISTROL SUR LOIRE (504294)

Le match n° 20070.1 : U.S. MONISTROL SUR LOIRE / F.C.0. FIRMINY INSERSPORTS se déroulera le dimanche 19 octobre 2025 à 15h00 au stade du Monteil à **MONISTROL SUR LOIRE**.

* U.S. SUCS ET LIGNON (581280)

Le match n° 20071.1 : U.S. SUCS ET LIGNON / GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE '2) se déroulera le dimanche 19 octobre 2025 à 15h00 au stade Marcel Ouillon à **SAINT MAURICE DE LIGNON**.

REGIONAL 1 - Poule B:

* F.C. SAINT CYR-COLLONGES (530052)

Le match n° 20161.1 : F.C. SAINT CYR-COLLONGES / G.F.A. RUMILLY-VALLIERES (2) se déroulera le dimanche 19 octobre 2025 à 15h00 au Stade des Combes à **SAINT CYR AU MONT D'OR.**

REGIONAL 2 – Poule A:

* F.C. ANDREZIEUX -BOUTHEON (508408)

Le match n° 20246.1 : F.C. ANDREZIEUX-BOUTHEON (2) / R.C. VICHY se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 18h00 au Complexe Sportif Gouyonnière 2 à **ANDREZIEUX BOUTHEON.**

* SAUVETEURS BRIVOIS (512835)

Le match n° 20241.1 : SAUVETEURS BRIVOIS / U.S. BEAUMONT se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au stade Louis Exbrayat à **BRIVES CHARENSAC.**

* F.C. COURNON D'AUVERGNE (547699)

Le match n° 20295.1 : F.C. COURNOIN D'AUVERGNE / F.C. CHAMALIERES (2) se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 18h00 au stade Joseph et Michel Gardet à **COURNON D'AUVERGNE**.

* **A.S. DOMERAT** (506258)

Le match n° 20317.1 : A.S. DOMERAT / F.C. PAYS DE RANCE se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au stade municipal de **DOMERAT**.

* **U.S. VALLEE DE L'AUTHRE** (551835)

Le match n° 20316.1 : U.S. VALLEE DE L'AUTHRE / AURILLAC F.C. (2) se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 20h00 au stade Eugène Bessou à **JUSSAC**.

REGIONAL 2 - Poule B:

* F. Am. LE CENDRE (521161)

Le match n° 20425.1: F.Am LE CENDRE / MOULINS YZEURE FOOT 03 se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au stade Jean Jaurès à **LE CENDRE**.

* F.C. CHATEL GUYON (520289)

Le match n° 20445.1: F.C. CHATEL-GUYON / Ent. NORD LOZERE se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 18h00 au stade de la Vouée à **CHATEL-GUYON**.

* Ac. S. MOULINS FOOT (581843)

Le match n° 20353.1: Ac. S. MOULINS FOOT / ROANNE FOOT 42 se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au stade Hector Roland à **MOULINS**.

* F.C. RIOM (508772)

Le match n° 20487.1 : F.C. RIOM (2) / A.Am. LAPALISSE se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au Parc des Sports du Cerey (terrain synthétique) à **RIOM.**

* **U.S. SAINT FLOUR** (508749)

Le match n° 20465.1 : U.S. SAINT FLOUR / U.S. BRIOUDE se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 18h00 au stade René Jarlier à **SAINT FLOUR.**

* C.S. VOLVIC (506562)

Le match n° 20466.1 : C.S. VOLVIC / U.S. BLAVOZY (2) se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au stade Michel Champleboux à **VOLVIC**.

REGIONAL 2 - Poule C

* C.S. LAGNIEU (504391)

Le match n° 20520.1 : C.S. LAGNIEU / U.S. FEILLENS se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au stade Honneur à **LAGNIEU**.

* L'ETRAT LA TOUR SPORTIF (504775)

Le match n° 20525.1 : L'ETRAT LA TOUR SPORTIF / O. VILLEFONTAINE 2025 se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 18h00 au Complexe Sportif des Ollières à **L'ETRAT**.

* Av. S. SUD ARDECHE FOOT (550020)

Le match n° 20524.1 : Av. S. SUD ARDECHE FOOT / O. LYON SUD se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 18h00 au stade du Colombier à **SAINT ETIENNE DE FONTBELLON.**

* F.C. VENISSIEUX (582739)

Le match n° 20522.1 : F.C. VENISSIEUX / C.S. NEUVILLE SUR SAONE se déroulera le samedi18 octobre 2025 à 18h00 au stade Laurent Gérin à **VENISSIEUX**.

* **U.S. VILLARS** (527379)

Le match n° 20523.1 : U.S. VILLARS / HAUTS LYONNAIS (2) se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au stade Roger Villeneuve à **VILLARS**.

REGIONAL 2 - Poule D

* **F.C. ECHIROLLES** (515301)

Le match n° 20591.1; F.C. ECHIROLLES / OI. VALENCE (2) se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 18h00 au stade Eugène Thénard à **ECHIROLLES**.

* F.C. DU FORON (548880)

Le match n° 20586.1 ; F.C. DU FORON / F.C. CLUSES SCIONZIER se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 18h00 au stade Jean Moenne à **LA ROCHE SUR FORON**.

* **A.S. DE MONTCHAT LYON** (523483)

Le match n° 20587.1; A.S. DE MONTCHAT LYON / AIX F.C. se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 18h00 au stade Marc Vivien Foé à **LYON.**

REGIONAL 2 – Poule E

* F.C. ALLOBROGES ASAFIA (544456)

Le match n° 26542.1; F.C. ALLOBROGES ASAFIA / F.C. BOURGOIN JALLIEU (2) se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 20h00 au stade Paul Elkaïm à **GRENOBLE**.

* **EYBENS OC** (546478)

Le match n° 26406.1: Oc. EYBENS / AIN SUD se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au stade Roger Journet à **EYBENS**.

* E.S. RACHAIS (546479)

Le match n° 26523.1 ; E.S. RACHAIS / A.S. SAINT PRIEST (2) se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au stade Albert Batteux à **MEYLAN**.

* E.S. TARENTAISE (552674)

Le match n° 26502.1 ; E.S. TARENTAISE / SUD LYONNAIS FOOT 2013 se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au stade Joseph Bardassier à **MOUTIERS TARENTAISE**.

REGIONAL 3 – Poule A

* CHATAIGNERAIE CANTAL (551385)

Le match n° 24417.1: CHATAIGNERAIE CANTAL / U.S. MURAT se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 18H00 au stade municipal à **LACAPELLE DEL FRAISSE**.

* **DOMES SANCY FOOT** (563697)

Le match n° 24416.1 : DOMES SANCY FOOT / Esp. CEYRAT (2) se disputera le samedi 18 octobre à 20h00 au stade municipal de **NEBOUZAT.**

* A.S. SAINT GENES CHAMPANELLE (524952)

Le match n° 24419.1 : A.S. SAINT GENES CHAMPANELLE / Am. S. BELBEXOISE se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 20h00 au stade municipal à **SAINT GENES CHAMPANELLE.**

* U.S. VENDAT-BELLERIVE-BRUGHEAS (519999)

Le match n° 24420.1 : U.S. VENDAT-BELLERIVE-BRUGHEAS / A.S.C SAINT GERMAIN DES FOSSES se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au stade Boucle des Isles à **BELLERIVE SUR ALLIER.**

REGIONAL 3 – Poule B

* A.S. CLERMONT SAINT JACQUES (525985)

Le match n° 24599.1 : A.S. CLERMONT SAINT JACQUES / BEZENET DOYET FOOT se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 18h00 au stade de l'Espérance St Jacques à **CLERMONT-FERRAND**. * **F.C. COMMENTRY** (582321)

Le match n° 24486.1 : F.C. COMMENTRY / A. VERGONGHEON -ARVANT se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au stade Lucien Vincent à **COMMENTRY**.

* F.C. ESPALY (523085)

Le match n° 24485.1: F.C. ESPALY (2) / CLERMONT OUVOIMOJA se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 20h00 au stade La Viouzou à **ESPALY**.

* **LEMPDES SPORTS** (518527)

Le match n° 24600.1 : LEMPDES SPORTS / MONTLUCON FOOTBALL (2) se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 18h00 au stade de la Plaine de Jeux du Marais à **LEMPDES**.

REGIONAL 3 – Poule C

* A.S. ORCINES (520786)

Le match n° 24724.1 : A.S. ORCINES / C.S. VOLVIC (2) se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 20h00 au stade municipal à **ORCINES**.

* C.S. PONT DU CHATEAU (520152)

Le match n° 24721.1 : C.S. PONT DU CHATEAU / U.S. VIC LE COMTE se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 19 $^{\rm h}$ 00 au stade Léon Baget à **PONT DU CHATEAU**.

* **S.A. THIERS** (508776)

Le match n° 24940.1: S.A. THIERS (2) / OI. SAINT JULIEN CHAPTEUIL se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 20h00 sur le terrain synthétique du parc des Sports Antonin Chastel à **THIERS**.

REGIONAL 3 – Poule D

* F.C. COURNON D'AUVERGNE (547699)

Le match n° 24788.1 : F.C. COURNON D'AUVERGNE / SAINT ETIENNE COTE CHAUDE se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 20h00 au stade Joseph et Michel Gardet à **COURNON D'AUVERGNE.**

* **HAUT LIGNON FOOT** (561131)

Le match n° 24866.1 : HAUT LIGNON FOOT / F.C. LYON DECINES se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au stade Leygat à **TENCE.**

REGIONAL 3 - Poule E

* U.S. MISERIEUX TREVOUX (542553)

Le match n° 25114.1 : U.S. MISERIEUX-TREVOUX / Grp. DERVOUX CHAMBON FEUGEROLLES se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au Complexe Sportif de Fétan à **TREVOUX**.

* AVENIR FOOTBALL PAYS DE COISE (563727)

Le match n° 25183.1 : AVENIR FOOTBALL PAYS DE COISE / Ent. S. REVERMONTOISE se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 20h00 au stade municipal de **GRAMMOND.**

* **RHONE CRUSSOL FOOT 07** (551992)

Le match n° 24977.1 : RHONE CRUSSOL FOOT 07 / Ent. S. SAINT CHRISTO MARCENOD se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 18h00 au stade Mistral à **GUILHERAND GRANGES**.

REGIONAL 3 – Poule F

* **OI. SALAISE RHODIA** (504465)

Le match n° 25349.1: OI. SALAISE RHODIA (2) / U.S. MOURSOISE se disputera le dImanche19 octobre 2025 à 12h30 au stade de la Terre Rouge à **ROUSSILLON**.

REGIONAL 3 - Poule G

* **A.S. DOMARIN** (528356)

Le match n° 26460.1: A.S. DOMARIN / C.S. VIRIAT se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 18h00 au stade municipal à **DOMARIN**.

* F.C. DOMBES BRESSE (553366)

Le match n° 25434.1 : F.C. DOMBES BRESSE / F.C. BOURGOIN JALLIEU (3) se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 20h00 au stade de l'Europe à **CHATILLON SUR CHALARONNE**.

* E.S.B. MARBOZ FOOTBALL (521795)

Le match n° 26459.1: E.S.B. MARBOZ FOOTBALL / AIN SUD (2) se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au stade Fernand Piguet à **MARBOZ**.

* OI. RILLIEUX (517825)

Le match n° 25488.1: Ol. RILLIEUX / F.C. LIMONEST-DARDILLY-SAINT DIDIER (2) se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 18h30 au Complexe Sportif des Lônes à **RILLIEUX LA PAPE**.

REGIONAL 3 - Poule H

* Ev. S. GENAS AZIEU (523341)

Le match n° 25526.1 : Ev. S. GENAS AZIEU / Ent. VAL D'HYERES se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 18h00 au stade Edmond Pouzet à **GENAS**.

* **F.C. LYON FOOTBALL** (505605)

Le match n° 25575.1: LYON FOOTBALL F.C. / CROLLES F.C. se déroulera le samedi 18 octobre 2025) à 19h00 au stade Georges Vuillermet à **LYON**.

** **F.C. PLAINE TONIQUE** (560193)

Le match n° 25523.1 : F.C. PLAINE TONIQUE / F.C. SEYSSINS se déroulera le samedi 18 octobre 2025 à 18h00 au stade du Moulin Neuf à **MALAFRETAZ**.

* **A.S. SAINT MARTIN EN HAUT** (519579)

Le match n° 25524.1 : A.S. SAINT MARTIN EN HAUT / A.S. MONTREAL LA CLUSE / se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 18h00 au stade municipal à **SAINT MARTIN EN HAUT.**

REGIONAL 3 - Poule I

* U.S. ANNEMASSE-AMBILLY-GAILLARD F.C. (500324)

Le match n° 25611.1: U.S. ANNEMASSE-AMBILLY-GAILLARD F.C. / U.S. MONTANAY se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 20h00 au stade Henri Jeantet à **VETRAZ MONTHOUX**.

* F.C. COLOMBIER-SATOLAS (581381)

Le match n° 25612.1: F.C. COLOMBIER-SATOLAS / A.J. AT. VILLENEUVE GRENOBLE se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au Stade municipal à **COLOMBIER SAUGNIEU**.

REGIONAL 3 - Poule J

* S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ (500340)

Le match n° 26030.1 : S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ / U.S. DIVONNE se disputera le samedi 18 octobre 2025 à 19h00 au Complexe Sportif Grammont à **PONT DE CHERUY**.

Yves BEGON, Roland

Président de la Commission Secrétaire